

## ARISE INTEGRATED INDUSTRIAL PLATFORM (IIP)

### Charte sur le développement durable

En tant que développeur et opérateur d'infrastructures industrielles de premier plan en Afrique, nous pensons qu'ARISE IIP joue un rôle important dans la facilitation et la promotion du développement durable dans la région et profite ainsi à toutes nos parties prenantes, notamment les communautés et les gouvernements locaux, les employés, les actionnaires et l'environnement naturel.

Chez ARISE, le développement durable est au cœur de notre stratégie commerciale et est étroitement intégré dans tous nos processus décisionnels. Nous croyons fermement que l'intégration du développement durable dans notre stratégie et nos processus fonctionnels contribue à rendre notre entreprise résiliente et nous offre un avantage concurrentiel sur le marché, au sein des communautés où nous opérons et auprès de nos investisseurs.

Les piliers sous-jacents de toutes nos initiatives en matière de développement durable sont nos principales parties prenantes : les **E**mployés, l'**E**nvironnement, les **C**ommunautés, les **G**ouvernements et les **A**ctionnaires. La Charte sur le développement durable (« Charte ») vise à répertorier les différentes manières dont nous nous efforçons de servir et de renforcer chacun de ces piliers grâce à notre stratégie de développement durable.

#### Champ d'application

La Charte s'applique à toutes les entreprises actuelles et nouvelles d'ARISE IIP, y compris les entreprises en cours de développement.

#### Parties prenantes – Pilier majeur de notre stratégie de développement durable

Servir les parties prenantes suivantes est au cœur de notre stratégie de développement durable.

- **Employés** – Nos employés sont nos atouts les plus importants qui contribuent à notre croissance, et nous nous engageons à leur fournir un environnement de travail sûr et sain, un lieu de travail engagé en faveur de la diversité et de l'inclusivité, et où ils ont la possibilité d'apprendre, de se développer et de s'épanouir dans leur carrière.
- **Environnement** – L'environnement dans lequel nous construisons et opérons, selon nous, doit être protégé contre les impacts dommageables, et nous nous engageons à minimiser tout impact négatif de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. Nous nous efforçons d'apporter des contributions positives en adoptant et en intégrant des mesures durables respectueuses de l'environnement dans tous les aspects de nos activités.
- **Communautés** - Nous sommes convaincus d'être redevables aux communautés dans lesquelles nous opérons et nous croyons fermement qu'elles doivent bénéficier des projets que nous réalisons. Nous nous engageons à collaborer et à travailler avec elles pour nous assurer que nos projets apportent les avantages positifs nécessaires aux communautés.
- **Gouvernements** – En développant des écosystèmes industriels, nous nous associons aux gouvernements et aspirons à être leurs partenaires dans la réalisation des objectifs de développement et de prospérité économique. En outre, nous nous engageons à faire en sorte que les gouvernements obtiennent une juste part des revenus grâce à des projets de développement économique.

- **Actionnaires** – En faisant continuellement évoluer nos stratégies commerciales et en mettant en œuvre des projets innovants générateurs de valeur, nous nous engageons à accroître les rendements pour nos actionnaires.

Nous indiquons ci-dessous les principaux efforts que toutes les entreprises ARISE IIP et tous les employés s’efforceront de réaliser en intégrant ces exigences dans toutes les phases du projet, les fonctions commerciales et leurs tâches respectives.

### **Employés**

- Éliminer toutes les formes de discrimination et mettre en œuvre les meilleures pratiques pour garantir que tous les employés soient traités de manière égale, quels que soient leur sexe, leur nationalité, leur handicap, leur race, leur religion, leur statut économique ou autre spécificité.
- Offrir des opportunités de formation et d’évolution professionnelle à tous les employés, quel que soit leur niveau au sein de l’organisation, et s’efforcer de fournir un environnement de travail où tous les employés peuvent s’épanouir et se développer dans leur activité professionnelle.
- Développer les talents en leadership au sein de l’entreprise par le biais de formations sur le terrain et d’autres modes de formation, et contribuer ainsi au développement de talents en leadership dans les pays respectifs.
- Offrir des opportunités d’actionnariat salarié dans l’entreprise lorsque cela est possible et réalisable conformément à d’autres considérations commerciales.
- Fournir des conditions de travail sûres et saines à tous les employés et partenaires commerciaux travaillant dans les locaux d’ARISE. Veiller à ce que les normes de sécurité sexospécifiques soient prises en compte et mises en œuvre lors de la conception, du développement et de la phase opérationnelle du projet.
- S’efforcer de proposer des salaires qui dépassent le minimum vital (là où les salaires sont définis par les autorités publiques du pays) et verser une rémunération équitable pour les fonctions exercées.
- Mettre en œuvre des programmes de soutien aux employés pour augmenter le pourcentage d’accession à la propriété et améliorer l’accès à la formation continue pour tous les employés d’ARISE.

### **Environnement**

- Tenir compte de l’empreinte carbone à toutes les étapes des projets, notamment le carbone incorporé dans les matériaux, et adopter et mettre en œuvre des technologies à faible émission de carbone, réduisant ainsi l’empreinte carbone globale.
- S’efforcer d’assurer 50 % des besoins en énergie dans les limites opérationnelles du projet, quel que soit le contrôle opérationnel, à partir de sources d’énergie renouvelable.
- Fixer des cibles et des objectifs pour la réduction de l’empreinte carbone, et suivre et publier activement les données concernant l’empreinte carbone et les progrès par rapport aux cibles et aux objectifs.
- Adopter les meilleures pratiques pour des opérations durables à toutes les étapes des projets, notamment les principes d’économie circulaire pour la gestion de toutes les ressources telles que les matériaux, l’eau et les déchets tout au long des phases d’approvisionnement, d’utilisation et d’élimination.
- Mettre en œuvre des mesures durables et adopter les meilleures pratiques pour protéger l’environnement naturel, y compris la biodiversité, dans les limites opérationnelles et dans les chaînes d’approvisionnement.

- Mettre en œuvre et posséder des mesures de gestion durable de la chaîne d’approvisionnement, notamment en garantissant la traçabilité des matériaux d’origine tout au long de la chaîne d’approvisionnement et la légalité de toutes les matières premières fournies par ARISE. Le cas échéant, s’associer aux participants de la chaîne d’approvisionnement pour améliorer et actualiser les mesures de développement durable dans toute la chaîne d’approvisionnement.

### **Communautés**

- S’engager auprès des communautés locales à toutes les étapes du développement et de la mise en œuvre des projets. Envisager des opportunités de partenariat et/ou de collaboration avec les communautés locales pour construire ou améliorer les infrastructures communautaires locales, par exemple dans le domaine de l’éducation, des soins de santé, de l’énergie, de l’eau et de l’assainissement, du logement, des infrastructures de mobilité et des infrastructures de gestion des urgences.
- S’efforcer de renforcer et d’améliorer l’équilibre entre les sexes dans le recrutement et la fidélisation du personnel avec des objectifs annuels alignés sur les normes locales du secteur pour garantir que les femmes soient bien représentées parmi les effectifs à tous les niveaux de l’organisation. En outre, mettre en œuvre des programmes pour améliorer les compétences professionnelles des femmes qui appartiennent aux communautés locales.
- Veiller à ce que les politiques d’ARISE visant à éviter le travail forcé et le travail des enfants et à offrir des conditions de travail décentes soient adoptées et mises en œuvre dans toutes les entreprises ARISE et par les partenaires commerciaux d’ARISE.
- Encourager et permettre aux partenaires de la chaîne d’approvisionnement, en particulier aux partenaires d’approvisionnement en matières premières, d’adopter des pratiques durables pour atténuer les risques climatiques et protéger la biodiversité et l’environnement.
- S’efforcer de réduire les inégalités de revenus dans toute la chaîne de valeur, y compris au sein des communautés locales, grâce à des modèles commerciaux innovants et à des partenariats avec des partenaires de la chaîne de valeur intervenant à toutes les phases des chaînes d’approvisionnement.
- Viser à améliorer la stabilité financière et la capacité de dépense au sein des communautés où nous opérons grâce aux salaires gagnés dans le cadre des activités d’ARISE, en offrant des opportunités aux entreprises locales, en dispensant des formations en entrepreneuriat aux membres de la communauté locale et en finançant des entreprises innovantes créées par des entrepreneurs locaux.
- Améliorer la participation des agriculteurs et autres parties prenantes dans la chaîne de valeur grâce à un processus collaboratif.

### **Gouvernement**

- Aider à augmenter les revenus globaux des gouvernements provenant des secteurs d’activité dans lesquels nous opérons et, par conséquent, le PIB global du pays.
- Aider à garantir que toutes les recettes d’exportation par et via les activités d’ARISE proviennent des canaux officiels (gouvernementaux) afin d’être prises en compte dans le PIB du pays.
- Par l’introduction d’opérations de transformation des ressources naturelles à valeur ajoutée et par la construction d’écosystèmes industriels locaux et d’infrastructures de soutien, contribuer à réduire le déséquilibre des changes dans les pays où nous opérons.
- Aider à développer les compétences de la main-d’œuvre locale pour assurer la pérennité d’une main-d’œuvre hautement qualifiée en fournissant les approbations réglementaires nécessaires sur les cours de formation et les coûts d’exploitation et de maintenance et en contribuant à la création de centres de formation professionnelle pour atteindre les objectifs souhaités en termes d’emploi.
- Partager les connaissances sur les meilleures pratiques avec les groupes et associations sectoriels locaux, favorisant ainsi une croissance sectorielle durable et la prospérité économique.

- S'efforcer de recruter, de former et d'employer des membres des communautés locales. Viser à embaucher au moins 70 % de la main-d'œuvre du même pays où le projet est réalisé.

#### **Actionnaires**

- S'efforcer de créer une valeur durable en adoptant des pratiques commerciales durables tout au long de la chaîne de valeur commerciale qui créent un avantage concurrentiel pour l'entreprise.
- S'engager à la transparence en suivant les données opérationnelles et d'impact et en publiant régulièrement les données pertinentes pour nos parties prenantes.
- 

#### **Appropriation et mise en œuvre de la Charte**

Chaque employé d'ARISE est censé s'approprier cette Charte et est donc responsable de la mise en œuvre des exigences qui y sont énoncées.

#### **Révision de la Charte**

La Charte sera révisée et actualisée chaque année par l'équipe ESG. Toute modification ou mise à jour doit être examinée et approuvée par l'équipe du sous-comité ESG avant sa publication.